

## Compte rendu de la séance du 04 octobre 2018

Secrétaire(s) de la séance:

Marie DOS REIS VIANA

### Ordre du jour:

#### Délibérations:

Position du Conseil Municipal suite à la fermeture de la maternité du Blanc

DM ICNE

Prolongation délais travaux

### Maternité du Blanc ( DE\_2018\_040)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des dernières informations concernant l'avenir de la Maternité du Blanc, à savoir:

- Les conclusions du rapport du comité d'experts nommé par la directrice de l'ARS de la région Centre - Val de Loire qui préconisent la fermeture de la maternité pour des raisons de sécurité
- La création d'un centre de périnatalité
- Ces conclusions ont été adoptées par la direction de l'hôpital Châteauroux- Le Blanc.

Monsieur le Maire observe que les questions de sécurité évoquées sont, en grande partie, dues à une carence de la direction des ressources humaines de l'hôpital de Châteauroux qui n'a pas effectué, au bon moment, les recrutements nécessaires pour assurer le service normal de la maternité du Blanc.

Il rappelle aussi qu'il faudra une heure pour les femmes prêtes à accoucher, de la région du Blanc, pour atteindre une maternité soit à Châteauroux, à Châtelleraut ou à Poitiers.

Il fait part également du sentiment d'abandon ressenti par la population en milieu rural ( fermeture de la maternité du Blanc, diminution drastique des arrêts en gare d'Argenton sur Creuse).

Pour toutes ces raisons,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

DEMANDE la réouverture de la maternité du Blanc dans un délai le plus court possible.

### DM ICNE 2018 -budget assainissement ( DE\_2018\_041)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits prévus à l'article 66112 du budget assainissement sont insuffisants et qu'il y a lieu d'effectuer un virement de crédit afin de pouvoir mandater les ICNE 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'effectuer le virement de crédit suivant::

6226 : - 123€

66112: +123€

Prolongation de délai travaux Rénovation thermique logements gare ( DE\_2018\_042)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de rénovation thermique des deux logements de la gare ont pris du retard et qu'il est nécessaire de prolonger le délai prévu dans le CCAP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la prolongation du délai jusqu'au 15 novembre 2018.